

ANNEXE No 6

demandé d'arranger les livres de telle manière que ces inscriptions pussent y entrer naturellement. J'aimerais à l'interroger.

M. PARENT.—L'homme que vous demandez est Narcisse Béchard. Je le connais. Il ne peut fournir aucun renseignement portant sur la question; nous ne pourrions tirer de lui aucun renseignement que nous n'ayons déjà.

M. MONK.—Je suis informé qu'il peut nous donner d'utiles renseignements, et j'aimerais qu'il fût cité.

Le PRÉSIDENT.—Eh bien, nous allons le citer, par télégramme, à comparaître demain.

M. MONK.—Je désire aussi déposer, pour l'instruction du comité, un appendice des documents parlementaires de la session tenue à Québec en 1896, vol. 1, contenant un très intéressant rapport sur le pont de Québec par C. E. Gauvin, et aussi un résumé du rapport reçu de sir Edward Sorrel, M. L. L. Light, M. E. A. Hoare et la Compagnie Eiffel.

M. PARENT.—C'est à propos de la détermination de l'emplacement du pont; cela ne se rapporte pas du tout à la question qui est devant le comité.

Le PRÉSIDENT.—Il n'y a pas d'objection à ce que M. Monk se serve de ces rapports devant la Chambre sans qu'ils soient introduits comme pièces ici; je ne crois pas qu'ils aient trait à la question sur laquelle le comité est appelé à se prononcer, et que, par conséquent, ils ne devraient pas être mis au dossier.

Le comité s'ajourne.